
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 15 mai 2017

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 7)
Appel nominal	(p. 7)
Adoption du procès-verbal de la Commission permanente du 3 avril 2017	(p. 8)
N° CP-2017-1585 Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une parcelle de terrain cadastrée BD 169 située 112, rue Francis de Pressensé -	(p. 8)
N° CP-2017-1586 Corbas - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain de la parcelle cadastrée AS 69 et située rue du Mont Blanc -	(p. 8)
N° CP-2017-1587 Givors - Restructuration par Alliade habitat de la résidence Jean Moulin à Givors, domanialité de l'allée Jean Moulin - Transfert de domaine public à domaine public et déclassement d'emprise de voirie -	(p. 8)
N° CP-2017-1588 Lyon 3° - Opération Vilette-Lafayette - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain concernant les parcelles cadastrées EM 291, EM 232, EM 234, EM 326 et EM 330 pour partie situées cours Lafayette, rue de la Vilette et rue de Bonnel -	(p. 8)
N° CP-2017-1589 Lyon 9° - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat de déposer une demande de permis de démolir -	(p. 8)
N° CP-2017-1590 Abonnement téléservice gestion DT-DICT et prestations associées - Accord-cadre à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 8)
N° CP-2017-1591 Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest, partie sud (réalisation de la VN 14) - Marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N° CP-2017-1592 Saint Genis Laval - Requalification du chemin de Moly, tranche 2 - Marché n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Marché n° 2 : travaux d'assainissement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 8)
N° CP-2017-1593 Villeurbanne - Aménagement des voies structurantes du campus LyonTech La Doua - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N° CP-2017-1594 Veille prospective - Accords-cadres à bons de commande - 11 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres -	(p. 10)

N° CP-2017-1595	<i>Bron - Caluire et Cuire - Chassieu - Corbas - Craponne - Dardilly - Ecully - Feyzin - Francheville - Grigny - Lyon 7° - Lyon 9° - Meyzieu - Neuville sur Saône - Rillieux la Pape - Saint Fons - Sainte Foy lès Lyon - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Vénissieux - Gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Approbation de la convention 2017 d'aide à la gestion des aires d'accueil (AGAA) fixant la participation annuelle de l'Etat à leur fonctionnement -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1596	<i>Agro-écologie - Assistance à maîtrise d'ouvrage : animation du programme d'actions agricoles sur la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Eau potable du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1597	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1598	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès d'Amallia -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1599	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1600	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1601	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1602	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision complémentaire à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0748 du 7 mars 2016 -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1603	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1604	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès du Crédit agricole Centre-Est -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1605	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1606	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1607	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1608	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1609	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1610	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1611	<i>Rétrocession de la station de suivi du milieu naturel de Ternay au syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1612	<i>Travaux de gestion patrimoniale et d'extension du réseau métropolitain d'eau potable - Lots n° 1 à 5 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés de travaux -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1613	<i>Enlèvement, transport et valorisation des cendres d'incinération de boues d'épuration urbaines - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1614	<i>Fourniture d'appareils de protection respiratoire d'évacuation de type masques auto-sauveteurs et prestations annexes de formation et de maintenance - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 14)

N° CP-2017-1615	<i>Diagnosics et auscultations structurels et inspections subaquatiques des ouvrages d'assainissement de la Métropole de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1616	<i>Travaux de gestion patrimoniale et d'extension du réseau métropolitain d'assainissement - Lots n° 1, 2 et 5 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés de travaux -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1617	<i>Maintenance et assistance à l'exploitation du logiciel CANOE - Autorisation de signer le marché de service à la suite d'une procédure négociée sans publicité, ni mise en concurrence préalable -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1618	<i>Travaux de serrurerie, métallerie, tuyauterie et chaudronnerie industrielles pour la création ou la réparation de matériels spécifiques pour les eaux usées - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché de travaux -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1619	<i>Genay - Lissieu - Quincieux - Exploitation des stations d'épuration - 3 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1620	<i>Oullins - Sainte Foy lès Lyon - Restructuration du collecteur de l'Yzeron - Tronçons 1.6 et 2 - Construction de collecteurs d'assainissement - Route de Brignais - Avenue de l'Aqueduc de Beaunant - Avenue Paul Dailly - Route de la Libération à Sainte Foy lès Lyon et Oullins - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offre ouvert -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1621	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 144 et 328, situés 29, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Yavuzer -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1622	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu ouvert à la circulation publique située 9B, avenue de l'Aviation, et appartenant à M. Abdelkader Ouertani et Mme Sandra Desigaud -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1623	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu ouvert à la circulation publique située 4, avenue de l'Aviation et appartenant à M. et Mme David Rigaldies -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1624	<i>Fleurieu sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 8, rue de l'ancienne Eglise, angle rue de Tourmeyrand et appartenant à la SARL WIMMO ou toute société à elle substituée -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1625	<i>Francheville - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin des Hermières et appartenant aux colotis du lotissement de l'impasse des Glycines -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1626	<i>Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, par voie de transfert de domaine public communal à domaine public de voirie métropolitain de 9 parcelles de terrain nu situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Montrond et appartenant à la Ville de Givors -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1627	<i>Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située Côte Rousset et appartenant à la société HPL Berthaud, ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1628	<i>Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 13, route de Brignais et appartenant aux époux Cotreuil -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1629	<i>Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 3, route de Brignais et appartenant à l'indivision Morello -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1630	<i>Lyon 2° - Equipement public - Acquisition en l'état futur d'achèvement, à titre onéreux, des volumes 5 et 32 de l'ensemble immobilier situé rues de la Barre et Bellecordière et appartenant à la Société SNC Hôtel Dieu Réalisation dans le cadre de la création de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon et réalisation de travaux sur le volume 26 -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1631	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 1062 et n° 1161 de la copropriété le Vivarais situés au 33, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Job -</i>	(p. 17)

N° CP-2017-1632	<i>Lyon 9° - Développement économique - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Duchère - Acquisition, à titre onéreux, par l'intermédiaire d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), d'un clos couvert d'un bien immobilier situé à l'angle de l'avenue Ben Gourion et de l'avenue Rosa Parks et appartenant à la SCCV Chuel La Duchère Ilot 34, du Groupe Fontanel Immobilier -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1633	<i>Rillieux la Pape - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu, déjà aménagé en trottoir, situé 750, rue Victor Hugo et appartenant aux conjoints Thievon -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1634	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Acquisition à titre onéreux de la parcelle de terrain nu cadastrée BZ 123, située 39, rue de la Soie et appartenant à la société INEO -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1635	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé 95-97, route de Genas et appartenant à la société Al Actif Immobilier -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1636	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à titre onéreux par annuités, à la SERL, de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 1936p, située rue Marcel Bramet et sur laquelle est implanté le bâtiment C - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-1279 du 21 novembre 2016 -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1637	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à titre onéreux à M. et Mme Tosun d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1230 et 1140 de la copropriété le Terrailon, situés au 7, rue Jules Védrières - Bâtiment D -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1638	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à titre onéreux des lots n° 899 et 963 situés 25, rue Jules Védrières à M. et Mme Tosun - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2014-0512 du 8 décembre 2014 -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1639	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Parilly nord - Cession, à l'euro symbolique, à la société civile immobilière (SCI) Foncière RU 01/2014, d'un terrain nu de 3 140 mètres carrés dénommé lot n° 3, formé des parcelles cadastrées E 1114, E 1148, E 1152, E 1157, E 1158 et situé rue Jean Voillot et rue Emile Bender -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1640	<i>Corbas - Plan de cession - Développement économique - Secteur Montmartin - Cession, à titre onéreux, des parcelles de terrain nu, cadastrées AS 69 pour partie et AS 90, situées 4, rue du Mont Blanc, d'une superficie totale de 5 752 mètres carrés, à la société Quartus Tertiaire - Logistique ou toute autre société se substituant à elle -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1641	<i>Dardilly - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, suite à préemption avec préfinancement, de 2 lots dans un immeuble en copropriété situé avenue de la Porte de Lyon, lieu-dit Néronde -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1642	<i>Décines Charpieu - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la société Kodiak Investissements, d'un terrain nu situé à l'angle des rues Antoine Lumière et Michel Servet -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1643	<i>Givors - Développement urbain - Ilots Salengro et Zola - Cession, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 13, rue de la République et appartenant à Mme Annie Tchouffian - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1644	<i>Lyon 3° - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à la SA d'HLM Alliade habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 97-99, cours du Docteur Long -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1645	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Cession à titre onéreux de 11 parcelles de terrain nu et d'un volume en surplomb et en élévation à constituer, situés à l'angle du cours Lafayette, de la rue de la Villette et de la rue de Bonnel à la société OGIC -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1646	<i>Lyon 3° - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 27, rue Danton -</i>	(p. 18)

N° CP-2017-1647	<i>Lyon 7° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Cession à titre onéreux, par annuités, de la parcelle de terrain bâti, cadastrée BS 32, située 19, rue Clément Marot, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Autorisation donnée à cette dernière de déposer une demande de permis de démolir ainsi qu'une demande de permis de construire sur cette parcelle et approbation du principe du déclassement de ladite parcelle -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1648	<i>Vernaison - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 14, impasse des Lilas -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1649	<i>Lyon 1er - Plan de cession - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de la SA d'HLM Alliade habitat, de 20 lots dans un immeuble en copropriété situé 1, rue du Plâtre -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1650	<i>Lyon 3° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, du lot n° 157 dans l'immeuble en copropriété situé 26, rue Moncey -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1651	<i>Lyon 6° - Habitat et logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL), de lots dans l'immeuble situé 13, cours Vitton -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1652	<i>Lyon 7° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 47, rue Pasteur et 15, rue Salomon Reinach -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1653	<i>Champagne au Mont d'Or - Ecully - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique distribuant l'eau potable sur un terrain privé situé 112, chemin du Moulin Carron et lieu-dit Le Tronchon appartenant à la société anonyme (SA) immobilière groupe SEB - Approbation d'une convention -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1654	<i>Lyon 2° - Equipement public - Autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels immobiliers, à titre gratuit, du volume 26 dans un ensemble immobilier situé rues de la Barre et Bellecordière - Convention de dépôt des immeubles par destination appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) dans le cadre de la création de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1655	<i>Extension de périmètre A6-A7 - Autorisation de signer 10 avenants aux marchés-accords-cadres à bons de commande de la direction de la voirie -</i>	(p. 21)
N° CP-2017-1656	<i>Prestations de développement et de maintenance de l'environnement numérique de travail (ENT) LACLASSE.COM - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1657	<i>Réalisations de prestations informatiques dans le domaine des applications métier et du décisionnel - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1658	<i>Raccordement à internet des petits sites distants de la Métropole de Lyon et des sites de télégestion - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services pour le raccordement à internet des sites isolés et de télégestion -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1659	<i>Application Lyvia - Mise à disposition des codes sources, composants techniques et documents associés à l'application auprès de collectivités ou partenaires publics - Approbation du dispositif conventionnel et des conventions type de mise en oeuvre - Autorisation de signer les conventions -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1660	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 mars 2017 -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1661	<i>Oullins - Parking Arlès Dufour - Conclusion du contrat d'amodiation au bénéfice de la SCI CBS 120 portant sur 11 places de stationnement -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1662	<i>Grigny - Bron - Caluire et Cuire - Lyon 7° - Villeurbanne - Autorisation de déposer une demande de permis de construire et des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1663	<i>Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Autorisation donnée à l'association Foncière Logement (AFL) ou à la société Foncière RU 01-2014 de déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour réaliser un programme immobilier sur les lots 30 à 33 de la ZAC -</i>	(p. 23)

N° CP-2017-1664	<i>Meyzieu - Autorisation donnée à la société Spirit de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré CS 78 et situé route d'Azieu -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1665	<i>Saint Fons - Autorisation donnée à la Ville de Saint Fons de déposer un permis de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées AC 107 et AC 511 et situées à l'angle de la rue Anatole France et de l'avenue Charles de Gaulle -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1666	<i>Aménagement intérieur de véhicules utilitaires de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : véhicules de la direction de la voirie et de la direction de la logistique et des bâtiments - Lot n° 2 : véhicules de la direction de la propreté, de la direction de l'eau et autres directions - Autorisation de signer l'avenant n° 1 du marché -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1667	<i>Craponne - Marché de travaux de traitement des façades au collège Jean Rostand - Autorisation de signer l'avenant n° 1 -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1668	<i>Pierre Bénite - Fourniture d'électricité pour la station d'épuration de Pierre Benite - Autorisation de signer un avenant financier n° 1 au marché n° 2015-224 -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1669	<i>Caluire et Cuire - Travaux de restructuration et reconstruction du collège Lassagne - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1670	<i>Caluire et Cuire - Travaux de restructuration et reconstruction du collège Lassagne - 7 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1671	<i>Lyon 6° - Lavage des verrières et marquises de la Cité internationale et travaux en hauteur sur le territoire de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1672	<i>Meyzieu - Travaux de remplacement des installations thermiques du collège Les Servièzières - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1673	<i>Vaulx en Velin - Restructuration partielle du collège Jacques Duclos - Lot n° 2 : déconstruction maçonnerie voirie et réseaux divers (VRD) - Lot n° 4 : isolation thermique par l'extérieur - Lot n° 10 : chauffage traitement d'air plomberie et sanitaire - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1674	<i>Lyon 2° - Réhabilitation du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Eviction commerciale de la Société en nom collectif dénommée Tabac de Verdun, du local appartenant à la Métropole de Lyon - Approbation du protocole d'accord aux fins de résiliation de bail et d'indemnisation -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1675	<i>Dardilly - Lyon 7° - Aide à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1676	<i>Genay - Neuville sur Saône - Givors - Saint Genis Laval - Saint Priest - Saint Fons - Feyzin - Solaize - Vénissieux - Irigny - Pierre Bénite - Oullins - Animation du programme d'intérêt général (PIG) de préfiguration : risques technologiques et amélioration de l'habitat - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1677	<i>Villeurbanne - Habitat - Opération de mixité - Protocole d'aménagement du site de l'ex Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1678	<i>Fourniture de pièces détachées spécifiques et prestations associées nécessaires à la maintenance des véhicules industriels de la Métropole de Lyon - 5 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1679	<i>Fourniture de pièces détachées généralistes nécessaires à la maintenance des véhicules industriels de la Métropole de Lyon - 4 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1680	<i>Maintenance et assistance technique sur les équipements auxiliaires de l'usine de traitement et de valorisation énergétiques de Lyon-Sud - 4 lots - Autorisation de signer les accords-cadres de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 26)

N° CP-2017-1681	<i>Prestations de maintenance, formations et fourniture de pièces détachées pour les bennes et grues installées sur les véhicules de la Métropole de Lyon - Lot n° 2 - Autorisation de signer l'accord-cadre de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1682	<i>Reprise des papiers - Cartons issus des déchetteries des services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1683	<i>Projet NextRoad - Développement d'une plateforme d'aide à la stratégie pour la gestion des déchets - Convention d'étude en collaboration avec ForCity et Veolia Propreté -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1684	<i>Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique -</i>	(p. 27)
N° CP-2017-1685	<i>Lyon - Site archéologique de Fourvière - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'organisation du Festival des Nuits de Fourvière -</i>	(p. 27)
N° CP-2017-1686	<i>Plan climat énergie territorial (PCET) volet habitat - Plateforme Ecoreno'v - Candidature de la Métropole de Lyon au dispositif ELENA - Demande de subvention -</i>	(p. 27)
N° CP-2017-1687	<i>Fourniture de viandes, d'abats de boucherie et de porc, de charcuterie autres que surgelés pour le restaurant métropolitain et le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : fourniture de viandes, d'abats de boucherie et de porc autres que surgelés - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 28)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 15 mai 2017 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 5 mai 2017 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Vullien (pouvoir à M. Rousseau), MM. Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard).

Membres invités

Présents : MM. Devinaz, Gouverneyre.

Absents non excusés : MM. Chabrier, Lebuhotel, Mme Runel.

Absent excusé : Longueval.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 3 avril 2017**

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 3 avril 2017. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2017-1585 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une parcelle de terrain cadastrée BD 169 située 112, rue Francis de Pressensé - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1586 - Corbas - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain de la parcelle cadastrée AS 69 et située rue du Mont Blanc - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1587 - Givors - Restructuration par Alliade habitat de la résidence Jean Moulin à Givors, domanialité de l'allée Jean Moulin - Transfert de domaine public à domaine public et déclassement d'emprise de voirie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1588 - Lyon 3° - Opération Vilette-Lafayette - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain concernant les parcelles cadastrées EM 291, EM 232, EM 234, EM 326 et EM 330 pour partie situées cours Lafayette, rue de la Vilette et rue de Bonnel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1589 - Lyon 9° - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat de déposer une demande de permis de démolir - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1590 - Abonnement téléservice gestion DT-DICT et prestations associées - Accord-cadre à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1591 - Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest, partie sud (réalisation de la VN 14) - Marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1592 - Saint Genis Laval - Requalification du chemin de Moly, tranche 2 - Marché n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Marché n° 2 : travaux d'assainissement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1593 - Villeurbanne - Aménagement des voies structurantes du campus LyonTech La Doua - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2017-1585 à CP-2017-1593. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai 9 dossiers à vous présenter.

Le dossier n° CP-2017-1585 concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord à Villeurbanne. Je rappelle que les objectifs du projet Gratte-Ciel nord sont la réalisation d'un programme commercial, la création d'équipements publics, le développement d'un programme d'environ 900 logements mixtes.

Pour mettre en oeuvre ces objectifs, la Métropole de Lyon a prévu d'obtenir préalablement la maîtrise foncière nécessaire au projet. Ainsi et afin de répondre aux besoins de l'opération d'aménagement Gratte-ciel nord et notamment de l'opération de construction du nouveau lycée sous maîtrise d'ouvrage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole s'est portée acquéreur de la parcelle de terrain cadastrée BD 43, située 112, rue Francis de Pressensé à Villeurbanne.

En conséquence et afin de poursuivre le projet initié par la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), il convient de céder une partie de la parcelle initialement cadastrée BD 43 d'une superficie de 527 mètres carrés, actuellement incorporée au domaine public de voirie métropolitain, et recadastrée BD 169 pour une superficie de 404 mètres carrés environ.

Plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Les frais de dévoiement éventuels seront à la charge de l'acquéreur. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Le déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation dans le secteur, cette procédure sera dispensée d'enquête publique.

Aux termes du projet d'acte, cette cession interviendrait pour un montant total de 660 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1586 concerne Corbas : la société ABCD a sollicité la Métropole de Lyon pour le déclassement de la parcelle cadastrée AS 69 située rue du Mont Blanc, d'une superficie de 260 mètres carrés environ. La société ABCD, en vue de l'acquisition de ladite parcelle, intervient en tant que promoteur immobilier désigné par l'entreprise Cibeval. Ce projet prévoit la réalisation sur la parcelle la mise place d'un enrobé, l'installation du totem du preneur, la création d'espaces verts et massifs divers et le passage des réseaux de raccordement.

Plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Leur dévoiement éventuel sera à la charge du futur acquéreur. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Le déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation dans le secteur, cette procédure sera dispensée d'enquête publique. En outre, la cession de cette parcelle au profit de la société ABCD interviendra ultérieurement.

Le dossier n° CP-2017-1587 concerne Givors : dans le cadre du projet de résidentialisation de la résidence Jean Moulin située allée Jean Moulin menée par la société Alliage habitat, des travaux ont été réalisés sur l'emprise foncière appartenant au domaine public. Aussi des régularisations foncières entre ladite société, la Ville de Givors et la Métropole de Lyon, doivent être engagées. Il est donc proposé de constater le transfert en pleine propriété de l'allée Jean Moulin, de la Ville de Givors à la Métropole de Lyon. Ce transfert sera effectif grâce aux 2 délibérations concordantes. Il s'effectuera, à titre gratuit, et ne donnera lieu à aucun versement ni perception de quelque nature que ce soit.

Le dossier n° CP-2017-1588 concerne Lyon 3° : dans le secteur Lafayette-Villette, la société OGIC est porteuse d'un projet qui permettra la création d'un ensemble plurifonctionnel d'environ 17 186 mètres carrés. Dans ce cadre, la société OGIC a sollicité la Métropole de Lyon pour obtenir un accord de principe pour le déclassement futur des emprises situées sur les parcelles. Ainsi, par décision de la Commission permanente n° CP-2016-1365 du 13 décembre 2016, la Métropole a approuvé le principe du déclassement du domaine public de voirie métropolitain des parcelles précitées pour une surface indicative de 731 mètres carrés et a autorisé la société OGIC, ou toute autre filiale s'y substituant, à déposer les demandes nécessaires à l'obtention des autorisations requises pour la réalisation de son projet, en particulier la demande d'un permis de construire. Plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Leur dévoiement éventuel sera à la charge du futur acquéreur. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Le déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation dans le secteur, cette procédure sera dispensée d'enquête publique. En outre, la cession de cette parcelle au profit de la société OGIC interviendra ultérieurement.

Le dossier n° CP-2017-1589 concerne Lyon 9° : dans le cadre du projet de restructuration d'un ensemble immobilier conduit par l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, situé rue Beer Sheeva et rue de la Sauvegarde, l'OPH Grand Lyon habitat va procéder à la démolition d'un bâtiment dont l'emprise est située pour partie sur du domaine public de voirie métropolitain sur une emprise d'environ 220 mètres carrés. À cet effet, l'OPH Grand Lyon habitat sollicite de la part de la Métropole de Lyon l'autorisation de pouvoir déposer le permis de démolir nécessaire à la réalisation de son projet. Aussi, il est proposé, par la présente décision, que la Métropole, en tant que propriétaire de l'emprise, autorise l'OPH Grand Lyon habitat à déposer les demandes nécessaires.

Le dossier n° CP-2017-1590 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande relatif à l'abonnement téléservice pour la gestion des envois de formulaires réglementaires de type DT/DICT/DT-DICT/ATU/récépissés pour les réseaux d'infrastructures gérés par les directions de la Métropole de Lyon. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. L'accord cadre comporterait un engagement de commande minimum de 25 000 € HT et maximum de 100 000 € HT. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-1591, à Saint Fons, concerne l'attribution d'un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD), à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, pour l'achèvement du tour de ville ouest, partie sud à Saint Fons. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, en application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pour l'attribution du marché relatif aux travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour l'achèvement de ce tour de ville.

Le dossier n° CP-2017-1592 à Saint Genis Laval concerne la requalification du chemin de Moly, tranche 2. Les marchés comprennent les travaux suivants : lot n° 1, travaux de voirie et réseaux et lot n° 2, travaux d'assainissement. L'opération a fait l'objet de plusieurs individualisations d'autorisation de programme.

Le dossier n° CP-2017-1593 à Villeurbanne concerne l'aménagement des voies structurantes du campus LyonTech La Doua. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Le présent marché intègre des conditions d'exécution à caractère social et prévoit, notamment, la mise en oeuvre de la clause d'insertion sociale. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission d'appel d'offres, par décision du 7 avril 2017, a choisi l'offre de groupement d'entreprises Safege / Axe Saône / Procobat, pour un montant de 756 792 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1587 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1589, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2017-1594 - Veille prospective - Accords-cadres à bons de commande - 11 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bret rapporte le dossier n° CP-2017-1594. Monsieur Bret, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRET, rapporteur : Il s'agit d'alimenter le réseau de veille prospective pluridisciplinaire qui est en place depuis plus de 10 ans au sein de la Métropole. Il y a nécessité de renouveler le réseau de veille en prenant en compte une nouvelle réflexion prospective sur les politiques publiques de la Métropole et sur leur inscription dans les territoires. Le renouvellement de ce réseau de veille passe par des accords-cadres à bons de commande qui sont conclus pour une durée de 2 ans reconductibles, de façon expresse une fois 2 années.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRET.

N° CP-2017-1595 - Bron - Caluire et Cuire - Chassieu - Corbas - Craonne - Dardilly - Ecully - Feyzin - Francheville - Grigny - Lyon 7° - Lyon 9° - Meyzieu - Neuville sur Saône - Rillieux la Pape - Saint Fons - Sainte Foy lès Lyon - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Vénissieux - Gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Approbation de la convention 2017 d'aide à la gestion des aires d'accueil (AGAA) fixant la participation annuelle de l'Etat à leur fonctionnement - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Cardona rapporte le dossier n° CP-2017-1595. Madame Cardona, vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée CARDONA, rapporteur : Merci monsieur le Président. Ce dossier concerne les aires d'accueil de gens du voyage. La Métropole gère 18 aires d'accueil représentant 356 places et bénéficie pour ce faire de subventions de l'Etat par le biais de l'aide à la gestion des aires d'accueil (AGAA). Afin de percevoir ces aides, une convention doit être conclue entre l'Etat et la Métropole. Nous vous demandons d'approuver cette convention, pour l'année 2017, portant sur la participation financière de l'Etat au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage et versée par la Caisse d'allocations familiales pour un montant prévisionnel de 529 140,40 €, et d'autoriser monsieur le Président à signer ladite convention.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée CARDONA.

N° CP-2017-1596 - Agro-écologie - Assistance à maîtrise d'ouvrage : animation du programme d'actions agricoles sur la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Eau potable du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n° CP-2017-1596. Monsieur Charles, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit de la mise en œuvre du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise approuvé, par délibération du Conseil le 21 mars 2016.

Ce projet a pour principal enjeu, la reconquête, notamment de la plaine de l'est, de la qualité de l'eau sur la zone d'intervention prioritaire (ZIP) " eau potable ". Il s'agit de faire changer les pratiques agricoles pour assurer une meilleure qualité de l'eau dans les nappes phréatiques.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commande pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage : animation du programme d'actions agricoles sur la zone d'intervention prioritaire (ZIP) "Eau potable" du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise et tous les actes y afférents avec le Collectif de développement de l'agro-écologie pour un montant minimum de 42 000 € HT, soit 50 400 € TTC et maximum de 84 000 € HT, soit 100 800 € TTC, pour une durée ferme de 2 ans, tacitement reconductible 2 fois. La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2017 à 2019 - compte 6228 - fonction 76 - opération n° 0P27O5094A.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

N° CP-2017-1597 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1598 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès d'Amalia - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1599 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1600 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1601 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1602 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision complémentaire à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0748 du 7 mars 2016 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1603 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1604 - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès du Crédit agricole Centre-Est - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1605 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit coopératif - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1606 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1607 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1608 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1609 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1610 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1675 - Dardilly - Lyon 7° - Aide à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2017-1677 - Villeurbanne - Habitat - Opération de mixité - Protocole d'aménagement du site de l'ex Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2017-1597 à CP-2017-1610, CP-2017-1675 et CP-2017-1677. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Monsieur le Président, je vous présente 14 décisions de garanties d'emprunts. Elles concernent 1 046 logements pour un montant total garanti de 49 586 734 €.

Les 2 premiers dossiers concernent Est Métropole habitat.

Le dossier n° CP-2017-1597 concerne l'acquisition en VEFA de 50 logements et la construction de 3 logements à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 3 097 240 €.

Le dossier n° CP-2017-1598 concerne la construction de 183 logements rue Francis Pressensé à Villeurbanne. Il s'agit d'une décision complémentaire à une décision présentée, le 8 septembre 2014, portant le n° B-2014-0284 et concernant un contrat de prêt global. Le montant total garanti est de 4 117 500 €.

Le dossier n° CP-2017-1599 concerne la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition de 7 logements acquis en VEFA à Sathonay-Camp. Le montant total garanti est de 893 193 €.

Les 2 dossiers suivants concernent Lyon Métropole habitat.

Le dossier n° CP-2017-1600 concerne 8 logements à Limonest, la construction de 27 hébergements d'urgence construits à Lyon 7° et 7 logements acquis en VEFA à Vaulx-en-Velin. Le montant total garanti est de 1 727 829 €.

Le dossier n° CP-2017-1601 concerne la construction de 30 logements avenue Général Frère à Lyon 7°. Le montant total garanti est de 4 761 813 €.

Les 2 dossiers suivants concernent l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité.

Le dossier n° CP-2017-1602 concerne la réhabilitation de 97 logements supplémentaires rue Tonkin et rue Lakanal à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 937 550 €.

Le dossier n° CP-2017-1609 concerne la réhabilitation de 112 logements avenue Leclerc à Rillieux la Pape, l'acquisition en VEFA de 57 logements (8 à Francheville, 39 à Villeurbanne, 10 à Lyon 8°). Le montant total garanti est de 7 628 240 €.

Les 2 dossiers suivants concernent la Semcoda.

Le dossier n° CP-2017-1603 concerne diverses opérations : la construction de 27 logements (12 à Solaize, 15 à Rillieux la Pape), l'acquisition en VEFA de 4 logements à Craponne et l'acquisition-amélioration d'un logement à Lyon 8°. Le montant total garanti est de 3 538 719 €.

Le dossier n° CP-2017-1604 pour la construction de 14 logements rue Victor Hugo à Rillieux la Pape. Le montant total garanti est de 1 574 370 €.

Les 2 dossiers suivants concernent Alliade habitat.

Le dossier n° CP-2017-1605 concerne la construction de 50 logements sis secteur caravelle îlot G à Bron. Le montant total garanti est de 2 629 152 €.

Le dossier n° CP-2017-1606 concerne la réhabilitation de 78 logements à Décines Charpieu et de 420 logements à Meyzieu. Le montant total garanti est de 12 824 468 €.

Les 2 dossiers suivants concernent la SA d'HLM Vilogia.

Le dossier n° CP-2017-1607 concerne la construction de 15 logements sis 95 route de Genas à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 2 329 214 €.

Le dossier n° CP-2017-1608 concerne l'acquisition en VEFA et 23 logements (7 logements à Lyon 7°, 14 à Villeurbanne). Le montant total garanti est de 2 254 996 €.

Dernier dossier de garanties d'emprunts, le numéro CP-2017-1610 concerne des opérations d'acquisition-amélioration de 10 logements à Lyon 1er et d'acquisition en VEFA de 10 logements à Irigny. Le montant total garanti est de 1 272 450 €.

Je termine par 2 dossiers que je rapporte pour le compte de Michel Le Faou.

Le dossier n° CP-2017-1675 concerne l'attribution de 95 500 € de subvention à Grand Lyon habitat au titre de la délégation des aides à la pierre permettant la réalisation de 21 logements sociaux (17 rue Chevreul à Lyon 7° et 4 avenue de la Porte de Lyon à Dardilly).

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Il est ainsi proposé à la Commission permanente...", il convient de lire :

. "189 500 €, permettant la réalisation de 26 logements sociaux dont 18 prêts locatifs à usage social (PLUS) et 8 prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI)"

au lieu de :

. "95 500 €, permettant la réalisation de 21 logements sociaux dont 16 prêts locatifs à usage social (PLUS) et 5 prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI)"

Dans le 1° - Approuve du dispositif, il convient de lire :

. "1° - Approuve l'attribution de subventions d'équipement, pour un montant total de 189 500 €"

au lieu de :

. "1° - Approuve l'attribution de subventions d'équipement, pour un montant total de 95 500 €"

Dans le 3° - Le montant du dispositif, il convient de lire :

. "189 500 €"

au lieu de :

. "95 500 €"

Le tableau annexé au projet de décision est remplacé par le tableau ci-joint.

Le dossier n° CP-2017-1677 à concerne l'approbation d'un protocole entre la Métropole et Est Métropole habitat dans le cadre du projet d'aménagement du site de l'ex-Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), rue Alfred de Musset, au Carré de Soie, à Villeurbanne.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Est Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1597, CP-2017-1598 et CP-2017-1677, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Martial PASSI, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1600 et CP-2017-1601, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote des dossiers n° CP-2017-1600 et CP-2017-1601, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1599 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1599 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1605 et CP-2017-1606 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1675, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2017-1611 - Rétrocession de la station de suivi du milieu naturel de Ternay au syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1612 - Travaux de gestion patrimoniale et d'extension du réseau métropolitain d'eau potable - Lots n° 1 à 5 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1613 - Enlèvement, transport et valorisation des cendres d'incinération de boues d'épuration urbaines - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1614 - Fourniture d'appareils de protection respiratoire d'évacuation de type masques auto-sauveteurs et prestations annexes de formation et de maintenance - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1615 - Diagnostics et auscultations structurels et inspections subaquatiques des ouvrages d'assainissement de la Métropole de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1616 - Travaux de gestion patrimoniale et d'extension du réseau métropolitain d'assainissement - Lots n° 1, 2 et 5 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1617 - Maintenance et assistance à l'exploitation du logiciel CANOE - Autorisation de signer le marché de service à la suite d'une procédure négociée sans publicité, ni mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1618 - Travaux de serrurerie, métallerie, tuyauterie et chaudronnerie industrielles pour la création ou la réparation de matériels spécifiques pour les eaux usées - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1619 - Genay - Lissieu - Quincieux - Exploitation des stations d'épuration - 3 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1620 - Oullins - Sainte Foy lès Lyon - Restructuration du collecteur de l'Yzeron - Tronçons 1.6 et 2 - Construction de collecteurs d'assainissement - Route de Brignais - Avenue de l'Aqueduc de Beaunant - Avenue Paul Dailly - Route de la Libération à Sainte Foy lès Lyon et Oullins - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offre ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2017-1611 à CP-2017-1620. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai 10 dossiers à présenter.

Le dossier n° CP-2017-1611 concerne la rétrocession de la station de suivi du milieu naturel de Ternay au Syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud. Cette station a été construite en 1993 à la demande du Préfet du Rhône à la suite d'une alerte en aval de l'agglomération lyonnaise. Elle avait été financée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, CAMALY (association dans laquelle était représentée la Communauté urbaine de Lyon), Electricité de France (EDF) (participation reprise ensuite par la Compagnie nationale du Rhône (CNR)) et les syndicats Rhône sud et Monts du Lyonnais et est exploitée par la Métropole. Aujourd'hui la Métropole n'en a plus un besoin stratégique alors que le Syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud en a besoin, il est proposé de lui rétrocéder.

Le dossier n° CP-2017-1612 concerne des travaux de gestion patrimoniale et d'extension du réseau métropolitain d'eau potable, lots n° 1 à 5. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant maximum sur 2 ans de 16 M€.

Le dossier n° CP-2017-1613 concerne l'enlèvement, le transport et la valorisation des cendres d'incinération de boues d'épuration urbaines. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable pour un montant maximum sur 2 ans de 1,5 M€. Il est proposé le groupement d'entreprises Suez Eau France/Suez Services France.

Le dossier n° CP-2017-1614 concerne la fourniture d'appareils de protection respiratoire d'évacuation de type masques auto-sauveteurs et prestations annexes de formation et de maintenance. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée avec l'entreprise Matisec Matériels Industriels de Sécurité SAS, pour un montant maximum de 350 000 €HT sur la durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° CP-2017-1615 concerne les diagnostics et auscultations structurels et inspections subaquatiques des ouvrages d'assainissement de la Métropole de Lyon pour 3 lots. Il s'agit de l'autorisation de signer les marchés de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le lot n° 1 concerne l'offre du groupement d'entreprises Geoscan Sud Est / Structure & Réhabilitation pour un montant maximum de 600 000 €HT, pour la durée ferme de 2 ans. Le lot n° 2 concerne l'offre du groupement d'entreprises Geoscan Sud Est / Structure & Réhabilitation pour un montant maximum de 600 000 €HT, pour la durée ferme de 2 ans. Le lot n° 3 concerne l'offre du groupement d'entreprises Satif SAS / Satif OA / Segic Ingénierie / CEDE pour un montant maximum de 480 000 €HT, pour la durée ferme de 2 ans.

Le dossier n° CP-2017-1616 concerne des travaux de gestion patrimoniale et d'extension du réseau métropolitain d'assainissement, les lots n° 1, 2 et 5 pour un montant global maximum de 12 M€ sur 2 ans.

Le dossier n° CP-2017-1617 concerne la maintenance et assistance à l'exploitation du logiciel CANOE, nécessaire à la recherche et au développement d'outils de modélisation pour les réseaux d'assainissement structurants. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché de service à la suite d'une procédure négociée sans publicité, ni mise en concurrence préalable car l'entreprise en a l'exclusivité pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années. Le marché comporte un engagement maximum de commande de 180 000 €HT pour la période ferme du marché.

Le dossier n° CP-2017-1618 concerne les travaux de serrurerie, métallerie, tuyauterie et chaudronnerie industrielles pour la création ou la réparation de matériels spécifiques pour les eaux usées. Le marché serait conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois, 2 années pour un montant maximum de commande de 450 000 €HT pour la période ferme du marché.

Le dossier n° CP-2017-1619 à Genay, Lissieu et Quincieux concerne l'exploitation des stations d'épuration, 3 lots. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable. Le lot n° 1 concerne l'exploitation de la station d'épuration de Genay ; entreprise SAUR, pour un montant de 994 738,98 €HT. Le lot n° 2 concerne l'exploitation de la station d'épuration de Lissieu : entreprise VEOLIA Eau - Compagnie générale des eaux - Centre régional Lyon Rhône Loire Auvergne, pour un montant de 337 955,32 €HT. Le lot n° 3 : exploitation de la station d'épuration de Quincieux : entreprise VEOLIA Eau - Compagnie générale des eaux - Centre régional Lyon Rhône Loire Auvergne, pour un montant de 555 217,67 €HT.

Le dossier n° CP-2017-1620 à Oullins et Sainte Foy lès Lyon concerne la restructuration du collecteur de l'Yzeron.

14 Communes sont raccordées sur ce collecteur. Les travaux se décomposent en 2 lots : le lot n° 1 concerne la construction d'un collecteur d'assainissement par micro tunnelier - Communes de Sainte Foy lès Lyon et d'Oullins. Il est proposé le groupement d'entreprises Bessac / Nouvetra, pour un montant de 1 976 700,00 €HT et le lot n° 2 concerne la construction de collecteurs en tranchée ouverte - Commune de Sainte Foy lès Lyon. Il est proposé le groupement d'entreprises Deluermoz / Maia Sonnier / Maia Fondations / Perrier TP, pour un montant de 3 691 755,70 €HT.

Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2017-1621 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 144 et 328, situés 29, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Yavuzer - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1622 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu ouvert à la circulation publique située 9B, avenue de l'Aviation, et appartenant à M. Abdelkader Quertani et Mme Sandra Desigaud - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1623 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu ouvert à la circulation publique située 4, avenue de l'Aviation et appartenant à M. et Mme David Rigaldies - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1624 - Fleurieu sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 8, rue de l'ancienne Eglise, angle rue de Tourneyrand et appartenant à la SARL WIMMO ou toute société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1625 - Francheville - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin des Hermines et appartenant aux colotis du lotissement de l'impasse des Glycines - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1626 - Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, par voie de transfert de domaine public communal à domaine public de voirie métropolitain de 9 parcelles de terrain nu situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Montrond et appartenant à la Ville de Givors - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1627 - Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située Côte Rousset et appartenant à la société HPL Berthaud, ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1628 - Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 13, route de Brignais et appartenant aux époux Cotreuil - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1629 - Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 3, route de Brignais et appartenant à l'indivision Morello - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1630 - Lyon 2° - Equipement public - Acquisition en l'état futur d'achèvement, à titre onéreux, des volumes 5 et 32 de l'ensemble immobilier situé rues de la Barre et Bellecordière et appartenant à la Société SNC Hôtel Dieu Réalisation dans le cadre de la création de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon et réalisation de travaux sur le volume 26 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1631 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 1062 et n° 1161 de la copropriété le Vivarais situés au 33, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Job - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1632 - Lyon 9° - Développement économique - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Duchère - Acquisition, à titre onéreux, par l'intermédiaire d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), d'un clos couvert d'un bien immobilier situé à l'angle de l'avenue Ben Gourion et de l'avenue Rosa Parks et appartenant à la SCCV Chuel La Duchère Ilot 34, du Groupe Fontanel Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1633 - Rillieux la Pape - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu, déjà aménagé en trottoir, situé 750, rue Victor Hugo et appartenant aux conjoints Thievon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1634 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Acquisition à titre onéreux de la parcelle de terrain nu cadastrée BZ 123, située 39, rue de la Soie et appartenant à la société INEO - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1635 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé 95-97, route de Genas et appartenant à la société AI Actif Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1636 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à titre onéreux par annuités, à la SERL, de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 1936p, située rue Marcel Bramet et sur laquelle est implanté le bâtiment C - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-1279 du 21 novembre 2016 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1637 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à titre onéreux à M. et Mme Tosun d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1230 et 1140 de la copropriété le Terrailon, situés au 7, rue Jules Védrières - Bâtiment D - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1638 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à titre onéreux des lots n° 899 et 963 situés 25, rue Jules Védrières à M. et Mme Tosun - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2014-0512 du 8 décembre 2014 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1639 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Parilly nord - Cession, à l'euro symbolique, à la société civile immobilière (SCI) Foncière RU 01/2014, d'un terrain nu de 3 140 mètres carrés dénommé lot n° 3, formé des parcelles cadastrées E 1114, E 1148, E 1152, E 1157, E 1158 et situé rue Jean Voillot et rue Emile Bender - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1640 - Corbas - Plan de cession - Développement économique - Secteur Montmartin - Cession, à titre onéreux, des parcelles de terrain nu, cadastrées AS 69 pour partie et AS 90, situées 4, rue du Mont Blanc, d'une superficie totale de 5 752 mètres carrés, à la société Quartus Tertiaire - Logistique ou toute autre société se substituant à elle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1641 - Dardilly - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, suite à préemption avec préfinancement, de 2 lots dans un immeuble en copropriété situé avenue de la Porte de Lyon, lieu-dit Néronde - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1642 - Décines Charpieu - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la société Kodiak Investissements, d'un terrain nu situé à l'angle des rues Antoine Lumière et Michel Servet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1643 - Givors - Développement urbain - Ilots Salengro et Zola - Cession, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 13, rue de la République et appartenant à Mme Annie Tchoufian - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1644 - Lyon 3° - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à la SA d'HLM Alliade habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 97-99, cours du Docteur Long - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1645 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Cession à titre onéreux de 11 parcelles de terrain nu et d'un volume en surplomb et en élévation à constituer, situés à l'angle du cours Lafayette, de la rue de la Villette et de la rue de Bonnel à la société OGIC - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1646 - Lyon 3° - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 27, rue Danton - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1647 - Lyon 7° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Cession à titre onéreux, par annuités, de la parcelle de terrain bâti, cadastrée BS 32, située 19, rue Clément Marot, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Autorisation donnée à cette dernière de déposer une demande de permis de démolir ainsi qu'une demande de permis de construire sur cette parcelle et approbation du principe du déclassement de ladite parcelle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1648 - Vernaison - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 14, impasse des Lilas - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1649 - Lyon 1er - Plan de cession - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de la SA d'HLM Alliade habitat, de 20 lots dans un immeuble en copropriété situé 1, rue du Plâtre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1650 - Lyon 3° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, du lot n° 157 dans l'immeuble en copropriété situé 26, rue Moncey - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1651 - Lyon 6° - Habitat et logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL), de lots dans l'immeuble situé 13, cours Vitton - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1652 - Lyon 7° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 47, rue Pasteur et 15, rue Salomon Reinach - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1653 - Champagne au Mont d'Or - Ecully - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique distribuant l'eau potable sur un terrain privé situé 112, chemin du Moulin Carron et lieu-dit Le Tronchon appartenant à la société anonyme (SA) immobilière groupe SEB - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1654 - Lyon 2° - Equipement public - Autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels immobiliers, à titre gratuit, du volume 26 dans un ensemble immobilier situé rues de la Barre et Bellecordière - Convention de dépôt des immeubles par destination appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) dans le cadre de la création de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° CP-2017-1621 à CP-2017-1654. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : monsieur le Président, chers collègues, je vais présenter un certain nombre de dossiers relatifs à l'action foncière.

Les dossiers n° CP-2017-1622 à CP-2017-1629 et CP-2017-1635 à Bron, Fleurieu sur Saône, Francheville, Givors, Irigny et Villeurbanne concernent des acquisitions de voirie pour des régularisations foncières, des élargissements ou des transferts de domaine public. Il s'agit d'acquérir à titre gratuit 40 602 mètres carrés dans le cadre des opérations de voirie de proximité. A cela s'ajoute le dossier n° CP-2017-1633, à Rillieux la Pape, pour une acquisition de voirie de 147 mètres carrés pour un montant de 5 880 €.

Le dossier n° CP-2017-1621 à Bron concerne la poursuite de l'opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon. Il s'agit de l'achat d'un appartement T4 et d'une cave pour un montant de 95 000 €.

Les 2 dossiers suivants concernent la Cité internationale de la gastronomie de Lyon à Lyon 2°.

Le dossier n° CP-2017-1630 concerne l'acquisition, en l'état futur d'achèvement des volumes 5 et 32, dans le cadre de la création de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon d'une surface de 3 932 mètres carrés pour un montant de 15,600 M€.

Le dossier n° CP-2017-1654 concerne l'autorisation d'occupation temporaire du volume 26, d'une surface de 429 mètres carrés, et les conventions de dépôt des immeubles par destination appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL), à titre gratuit.

Les 2 dossiers suivants concernent le développement urbain et le développement économique.

Le dossier n° CP-2017-1631 à Lyon 3° concerne le projet Lyon Part-Dieu. Il s'agit de l'acquisition d'un lot de copropriété appartenant à M. et Mme Job (un terrain et un parking) pour un montant total de 133 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1632 à Lyon 9° concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) La Duchère. Il s'agit de l'acquisition, pour la réalisation du pôle entrepreneurial, d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) du Groupe Fontanel Immobilier de 1 636 mètres carrés de surface de plancher pour un montant de 2,760 M€.

Le dossier n° CP-2017-1634 à Villeurbanne, concerne le Carré de Soie. Il s'agit d'acquérir une parcelle de terrain nu de 232 mètres carrés, appartenant à la société INEO, pour un montant de 20 880 €.

Le total des acquisitions s'élève à 18 614 760 €.

Le dossier n° CP-2017-1642 à Décines Charpieu concerne une cession, à la société Kodiak Investissements, d'une surface de 323 mètres carrés pour un montant de 48 000 €. Il s'agit d'un remembrement pour l'extension de la société Kodiak Investissements rue Antoine Lumière.

Le dossier n° CP-2017-1640 à Corbas concerne une cession, pour l'extension de l'entreprise Cibeval dans le secteur Montmartin. Il s'agit d'une cession à la société ABCD de parcelles de 5 752 mètres carrés pour un montant de 527 232 €.

Le dossier n° CP-2017-1649 à Lyon 1er concerne une mise à disposition d'un immeuble, par bail emphytéotique, au profit de la SA d'HLM Alliade habitat, pour la réalisation de logements sociaux (20 logements étudiants et 1 studio PLS) pour un montant de 1 514 074 €.

Le dossier n° CP-2017-1636 à Bron concerne la cession, à la SERL, d'une parcelle de terrain bâti dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon. Il s'agit d'une décision modificative concernant les paiements faits à la SERL. Les échéances ont lieu en 2017 et 2018 au lieu de 2017 pour les 2 échéances. Le montant de 4 172 000 € sera versé au plus tard le 31 mars 2017 et le restant, soit 3 266 341 €, sera versé au plus tard le 1er décembre 2018. Le montant total de cette cession s'élève à 7 438 341 €.

Le dossier n° CP-2017-1637 à Bron, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon, concerne la cession, à monsieur et madame Tosun, d'un appartement et d'une cave pour un montant de 68 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1638 à Bron, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon, concerne l'abrogation de la décision du Bureau n° B-2014-0512 du 8 décembre 2014, concernant la cession, à monsieur et madame Tosun, d'un appartement et d'une cave pour un montant de 75 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1639 à Bron, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain Parilly nord, concerne une cession, à l'euro symbolique, à la société civile immobilière (SCI) Foncière d'un terrain nu de 3 140 mètres carrés.

Le dossier n° CP-2017-1641 à Dardilly concerne une cession à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, suite à préemption, avec préfinancement, de 2 lots au lieu-dit Néronde, pour un montant de 87 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1644 à Lyon 3° concerne une cession, à la SA d'HLM Alliade habitat, suite à préemption avec préfinancement. Il s'agit d'une opération de remembrement pour un montant de 550 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1645 à Lyon 3°, dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu, concerne la cession de parcelles, pour un programme de locaux à usages de bureaux, commerces et logements, à la société OGIC. La surface de plancher totale est de 17 186 mètres carrés environ un montant total de 11 052 644,40 € TTC. Il s'agit de l'ancienne station Total.

Le dossier n° CP-2017-1646 à Lyon 3° concerne une cession à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement d'un immeuble, pour un montant de 2 630 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1647 à Lyon 7° concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins. Il s'agit d'une cession par annuités à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), d'une parcelle de terrain bâti d'environ 8 269 mètres carrés. Le versement du prix de vente sera versé en 3 annuités : 1 667 000 € en 2024, 1 667 000 € en 2025 et 1 666 000 € en 2026 pour un montant total de 5 M€.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'objet, il convient désormais de lire :

"Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Cession à titre onéreux, par annuités, de la parcelle de terrain bâti, cadastrée BS 32, située 19, rue Clément Marot, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Autorisation donnée à cette dernière de déposer une demande de permis de démolir ainsi qu'une demande de permis de construire sur cette parcelle et approbation du principe du déclassement de ladite parcelle"

Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par : "Aux termes du compromis...", il convient désormais de lire :

"Aux termes du compromis, le bien sera cédé, libre de toute occupation. A la suite du déménagement des services de la Métropole, le bien sera désaffecté puis déclassé. La désaffectation et le déclassé du bien constituent une condition essentielle et déterminante à sa cession. Il est proposé que la Métropole prenne acte du principe du déclassé de la parcelle. Puis une décision ultérieure constatera sa désaffectation et approuvera son déclassé".

Dans le 1° - **Approuve** du dispositif, il convient désormais de lire :

a) - le principe du déclassé, de la parcelle de terrain bâti cadastrée BS 32, d'environ 8 269 mètres carrés, située 19, rue Clément Marot à Lyon 7°,

b) - la cession par annuités à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), pour un montant de 5 000 000 €, non soumis à TVA, de ladite parcelle, dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins,

c) - le versement du prix de vente en 3 annuités :

- 1 667 000 € en 2024,

- 1 667 000 € en 2025,

- 1 666 000 € en 2026.

Le dossier n° CP-2017-1648 à Vernaison concerne une cession à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé impasse des Lilas, pour un montant de 137 000 €. Il s'agit d'une opération pour un remembrement à venir.

Le total des cessions s'élève à 29 127 292 €.

Pour le plan de cessions, les objectifs pour l'année 2017, sont de 5,500 M€.

Pour la Commission permanente, le plan de cessions s'élève à 2 089 306 €.

Le plan de cessions total depuis le début de l'année est de 11 486 438 €.

Le dossier n° CP-2017-1643 à Givors, ilots Salengro et Zola concerne une cession d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Annie Tchouflian. Il s'agit de l'approbation d'un protocole d'accord transactionnel par lequel sera formalisée la rétrocession, à madame Annie Tchouflian, de la partie de la parcelle, à la suite de désistements et recours divers, pour un montant de 62 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1650 à Lyon 3° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un lot 26, rue Moncey. La recette est de 0 € compte tenu des difficultés à équilibrer ces opérations.

Le dossier n° CP-2017-1651 à Lyon 6° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL), de lots 13, cours Vitton, selon un droit d'entrée de 40 % (915 000 €), pour la réalisation de 16 logements (8 PLUS, 8 PLA1).

Le dossier n° CP-2017-1652 à Lyon 7° concerne la mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 47, rue Pasteur, selon un droit d'entrée de 51 %, pour la réalisation de 60 logements PLUS et 3 locaux commerciaux. La recette est de 1 794 583 €.

Le dossier n° CP-2017-1653 à Champagne au Mont d'Or et Ecully concerne l'institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation chemin du Moulin Carron.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1641, CP-2017-1648, CP-2017-1650 et CP-2017-1652, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1644 et CP-2017-1649 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Martial PASSI, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1646, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1646, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la SACVL, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1651, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2017-1655 - Extension de périmètre A6-A7 - Autorisation de signer 10 avenants aux marchés-accords-cadres à bons de commande de la direction de la voirie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° CP-2017-1655. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, comme chacun le sait, le déclassement de l'axe A6-A7, au sein de notre Métropole, est un dossier important qui avance bien. Le déclassement de la catégorie des autoroutes A6/A7, avec leurs dépendances et accessoires, entre Limonest, au nord, au niveau de l'échangeur de la Garde et Pierre Bénite, au sud, au niveau de l'échangeur avec l'A450, a acté leur reclassement dans le domaine public routier national par décret du 27 décembre 2016. A la suite de ce décret, l'arrêté préfectoral relatif au transfert de cette section du domaine public routier national dans le domaine public routier métropolitain a été signé le 17 février 2017 par le Préfet du Rhône et prendra effet le 1er novembre 2017. A la suite de ce reclassement dans le domaine public routier métropolitain, des avenants d'extension de périmètre géographique doivent être conclus pour 10 marchés. Par ailleurs, pour les marchés relatifs aux missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour des opérations liées aux tunnels de la Métropole, aux missions d'assistance à l'exploitation des ouvrages routiers souterrains de la Métropole et aux prestations de nettoyage pour les tunnels en régie de la Métropole, les avenants intègrent également les voies rapides : RD 301 (boulevard urbain sud), RD 302 (contournement sud de Meyzieu), RD 383 (boulevards Laurent Bonnevey et Pierre Semard à Saint Fons) et l'échangeur n° 7 de la rocade est, dont la gestion relève des compétences de la Métropole.

Les 10 marchés faisant l'objet de ces avenants sont cités dans le projet de décision et ces avenants sont sans incidence financière sur les montants minimum et maximum des marchés/accords-cadres à bons de commande concernés.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Da Passano, je voudrais simplement ajouter que les récents événements devraient nous permettre d'accélérer le passage d'une réflexion théorique à la réalisation pratique d'un certain nombre de choses.

Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° CP-2017-1656 - Prestations de développement et de maintenance de l'environnement numérique de travail (ENT) LACLASSE.COM - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1657 - Réalisations de prestations informatiques dans le domaine des applications métier et du décisionnel - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1658 - Raccordement à internet des petits sites distants de la Métropole de Lyon et des sites de télégestion - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services pour le raccordement à internet des sites isolés et de télégestion - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1659 - Application Lyvia - Mise à disposition des codes sources, composants techniques et documents associés à l'application auprès de collectivités ou partenaires publics - Approbation du dispositif conventionnel et des conventions type de mise en oeuvre - Autorisation de signer les conventions - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n° CP-2017-1656 à CP-2017-1659. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, je présente 4 dossiers.

Le dossier n° CP-2017-1656 concerne le renouvellement d'un marché pour des prestations de développement et de maintenance de l'environnement numérique de travail (ENT) LACLASSE.COM Ce projet entre dans le schéma de développement du numérique éducatif porté par Damien Berthilier. Pour rappel, cette plateforme est l'environnement numérique de travail des collèges et écoles de la Métropole de Lyon qui permet aux élèves, aux parents et aux enseignants d'avoir un point d'entrée unique sur l'ensemble des outils pédagogiques. Cette solution doit évoluer pour répondre constamment aux besoins de ses utilisateurs, d'autant plus que cette solution est très attendue, non seulement des collègues, mais aussi des écoles dans le cadre du pacte métropolitain.

Pour cette raison, nous vous proposons de lancer une procédure d'appel d'offres pour une prestation de maintenance avec un plafond de 120 000 € HT.

Par ailleurs, nous avons engagé une étude sur l'opportunité de transférer cette solution au privé.

Je profite de ce dossier pour souligner notre participation à Super Demain qui s'est tenu ce week-end aux Subsistances. C'est un événement assez unique en France qui a vocation à accompagner le jeune public et le grand public à décrypter son environnement numérique et à apprendre à mieux s'en emparer. Il a rassemblé près de 4 500 personnes avec 35 ateliers et 20 conférences.

Le dossier n° CP-2017-1657 concerne un marché multi-attributaire (4 titulaires). L'objectif est de pouvoir réaliser des projets de petites tailles sur la base d'un cahier des charges allégé et une consultation accélérée. Ce marché permet également de renforcer l'approche en mode projet et de gagner en agilité pour faire face au développement d'applications métier sur mobiles et web.

L'accord-cadre qui vous est proposé porte sur un engagement de commande de 4 ans avec un plafond de 800 000 € HT.

Le dossier n° CP-2017-1658 concerne le système d'information de la Métropole de Lyon qui couvre près de 6 500 postes répartis sur plus de 300 sites dont la plupart sont reliés en réseaux, néanmoins les plus petits sites disposent d'un simple raccordement par internet. L'objet de ce dossier prévoit le renouvellement d'un marché avec Orange pour raccorder 200 d'entre eux à internet avec un plafond de 140 000 € HT pour une durée ferme de 2 ans. Nous nous réservons, bien entendu, la possibilité de raccorder certains de ces sites via la délégation de service public lorsque cela sera intéressant financièrement.

Le dossier n° CP-2017-1659 concerne la mise à disposition des codes sources de l'application LYvia. La Métropole de Lyon a développé, il y a déjà quelques années, une application pour la coordination des chantiers de la voirie. Cette application vient en remplacement d'une ancienne application nommée CHORUS et souligne l'expertise et la montée en compétence de la Métropole de Lyon dans le domaine de la numérisation. Concrètement, cet outil permet de visualiser les chantiers planifiés sur le territoire pour les partenaires qui interviennent sur l'espace public. Grâce à cet outil, nous pouvons ordonnancer les travaux pour limiter une gêne pour les usagers. Cet outil intéresse vivement plusieurs collectivités qui nous ont demandé à avoir accès aux codes sources. Nous animons un groupe de travail qui regroupe aujourd'hui 5 collectivités territoriales (Paris, Bordeaux, Métropole de Nice, Angers, Métropole de Lyon) pour favoriser la mutualisation de moyens et le retour d'expérience.

Ce projet de décision propose d'accepter un cadre conventionnel pour la mise à disposition de ces codes sources avec, en retour, le bénéfice des évolutions qui seront développées par les autres collectivités. C'est une façon d'optimiser les dépenses publiques par la mutualisation des compétences entre collectivités mais aussi d'apporter notre contribution à l'accélération de la transition numérique des collectivités territoriales.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2017-1660 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 mars 2017 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1661 - Oullins - Parking Arlès Dufour - Conclusion du contrat d'amodiation au bénéfice de la SCI CBS 120 portant sur 11 places de stationnement - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1662 - Grigny - Bron - Caluire et Cuire - Lyon 7° - Villeurbanne - Autorisation de déposer une demande de permis de construire et des demandes de permis de démolir - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1663 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Autorisation donnée à l'association Foncière Logement (AFL) ou à la société Foncière RU 01-2014 de déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour réaliser un programme immobilier sur les lots 30 à 33 de la ZAC - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1664 - Meyzieu - Autorisation donnée à la société Spirit de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré CS 78 et situé route d'Azieu - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1665 - Saint Fons - Autorisation donnée à la Ville de Saint Fons de déposer un permis de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées AC 107 et AC 511 et situées à l'angle de la rue Anatole France et de l'avenue Charles de Gaulle - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1666 - Aménagement intérieur de véhicules utilitaires de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : véhicules de la direction de la voirie et de la direction de la logistique et des bâtiments - Lot n° 2 : véhicules de la direction de la propreté, de la direction de l'eau et autres directions - Autorisation de signer l'avenant n° 1 du marché - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1667 - Craponne - Marché de travaux de traitement des façades au collège Jean Rostand - Autorisation de signer l'avenant n° 1 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1668 - Pierre Bénite - Fourniture d'électricité pour la station d'épuration de Pierre Bénite - Autorisation de signer un avenant financier n° 1 au marché n° 2015-224 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1669 - Caluire et Cuire - Travaux de restructuration et reconstruction du collège Lassagne - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1670 - Caluire et Cuire - Travaux de restructuration et reconstruction du collège Lassagne - 7 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1671 - Lyon 6° - Lavage des verrières et marquises de la Cité internationale et travaux en hauteur sur le territoire de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1672 - Meyzieu - Travaux de remplacement des installations thermiques du collège Les Servizières - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1673 - Vaulx en Velin - Restructuration partielle du collège Jacques Duclos - Lot n° 2 : déconstruction maçonnerie voirie et réseaux divers (VRD) - Lot n° 4 : isolation thermique par l'extérieur - Lot n° 10 : chauffage traitement d'air plomberie et sanitaire - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1674 - Lyon 2° - Réhabilitation du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Eviction commerciale de la Société en nom collectif dénommée Tabac de Verdun, du local appartenant à la Métropole de Lyon - Approbation du protocole d'accord aux fins de résiliation de bail et d'indemnisation - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° CP-2017-1660 à CP-2017-1674. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Merci monsieur le Président, je présente 14 dossiers.

Le dossier n° CP-2017-1660 a pour objectif de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1er au 31 mars 2017.

Le dossier n° CP-2017-1661 à Oullins, concerne la signature d'un contrat d'amodiation au bénéfice de la SCI CBS 120 portant sur 11 places de stationnement situées dans un parking public, dans le cadre de la réalisation d'une opération immobilière.

Le dossier n° CP-2017-1662 à Grigny, concerne, d'une part, l'autorisation de déposer une demande de permis de construire portant sur le collège Emile Malfroy dans le cadre de la restructuration lourde de 5 300 mètres carrés de plateau et 1 700 mètres carrés à embellir. D'autre part, il concerne l'autorisation de déposer des demandes de permis de démolir pour les Communes de Bron concernant l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) dans le cadre de la démolition de l'ancienne pouponnière, de Caluire et Cuire pour la requalification de la place de l'Eglise, à Lyon 7° pour la relocalisation du cirque et à Villeurbanne concernant plusieurs bâtiments à usage d'habitation et de bureaux dans le cadre du projet de la zone d'activité commerciale (ZAC) de Villeurbanne la Soie.

Le dossier n° CP-2017-1663 à Lyon 8° vise à autoriser l'association Foncière Logement (AFL) ou à la société Foncière RU 01-2014 à déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire pour réaliser un programme immobilier sur les lots 30 à 33 de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord.

Le dossier n° CP-2017-1664 à Meyzieu vise à autoriser la société Spirit de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré CS 78 et situé route d'Azieu pour la réalisation d'un programme de logement.

Le dossier n° CP-2017-1665 vise à autoriser la Ville de Saint Fons à déposer un permis de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées AC 107 et AC 511 afin de réaliser un groupe scolaire modulaire transitoire.

Le dossier n° CP-2017-1666 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n° 1 du marché public de fournitures et services pour l'aménagement intérieur de véhicules utilitaires de la Métropole de Lyon dans le cadre de la révision des prix du marché.

Le dossier n° CP-2017-1667, à Craponne, a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n° 1 au marché public de travaux relatif au traitement des façades du collège Jean Rostand, avec l'entreprise Roche et Compagnie. Cet avenant permet une diminution du montant initial du marché de 15 %.

Le dossier n° CP-2017-1668 à Pierre Bénite concerne l'approbation et l'autorisation de signer un avenant financier au marché de fourniture d'électricité, pour la station d'épuration, avec l'entreprise EDF, à la suite d'une évolution réglementaire dans le marché en cours.

Les dossiers n° CP-2017-1669 et CP-2017-1670, à Caluire et Cuire, visent à autoriser la signature des marchés relatifs à la restructuration et reconstruction du collège Lassagne concernant les lots cités dans les projets de décision.

Le dossier n° CP-2017-1671 à Lyon 6° concerne l'autorisation de signer l'accord-cadre relatif au lavage des verrières et marquises de la Cité internationale et travaux en hauteur sur le territoire de la Métropole de Lyon, avec Everest, pour un montant minimum de 60 000 € TTC.

Le dossier n° CP-2017-1672 à Meyzieu vise à autoriser de signer le marché de travaux de remplacement des installations thermiques du collège Les Servièrès, avec l'entreprise AIR CF, pour un montant de 293 852,69 € TTC.

Le dossier n° CP-2017-1673, à Vaulx en Velin, concerne l'autorisation de signer les marchés relatifs à la restructuration partielle du collège Jacques Duclos concernant la déconstruction maçonnerie voirie et réseaux divers (VRD), l'isolation thermique par l'extérieur et le chauffage traitement d'air plomberie et sanitaire.

Le dossier n° CP-2017-1674 à Lyon 2° a pour objectif d'approuver le protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la société en nom collectif dénommée Tabac de Verdun concernant la résiliation du bail et l'indemnisation d'un montant de 350 000 € pour l'activité exercée dans les locaux situés dans le Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) dans le cadre de la reprise des locaux par la Métropole de Lyon.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2017-1676 - Genay - Neuville sur Saône - Givors - Saint Genis Laval - Saint Priest - Saint Fons - Feyzin - Solaize - Vénissieux - Irigny - Pierre Bénite - Oullins - Animation du programme d'intérêt général (PIG) de préfiguration : risques technologiques et amélioration de l'habitat - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte le dossier n° CP-2017-1676. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n° CP-2017-1676 concerne l'animation du programme d'intérêt général (PIG) de préfiguration faisant le lien entre les risques technologiques et l'amélioration de l'habitat, Comme vous le savez, 12 communes de notre territoire sont couvertes par 5 plans de prévention des risques technologiques, approuvés entre 2013 et 2016. Il s'agit des communes de Genay, Neuville sur Saône, Givors, Saint Genis Laval, Saint Priest, Saint Fons, Feyzin, Solaize, Vénissieux, Irigny, Pierre Bénite et Oullins. Il est prévu de mettre en place un accord-cadre qui comportera 2 lots. Le lot n° 1 concerne l'accompagnement des riverains des PPRT Genay, Neuville sur Saône, Saint Genis Laval, Givors et Saint Priest, pour un montant global minimum de 100 000 € HT et maximum de 500 000 € HT pour une durée de 4 ans. Le lot n° 2 concerne l'accompagnement des riverains des PPRT Vallée de la chimie pour les mêmes montants.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2017-1678 - Fourniture de pièces détachées spécifiques et prestations associées nécessaires à la maintenance des véhicules industriels de la Métropole de Lyon - 5 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1679 - Fourniture de pièces détachées généralistes nécessaires à la maintenance des véhicules industriels de la Métropole de Lyon - 4 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1680 - Maintenance et assistance technique sur les équipements auxiliaires de l'usine de traitement et de valorisation énergétiques de Lyon-Sud - 4 lots - Autorisation de signer les accords-cadres de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1681 - Prestations de maintenance, formations et fourniture de pièces détachées pour les bennes et grues installées sur les véhicules de la Métropole de Lyon - Lot n° 2 - Autorisation de signer l'accord-cadre de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1682 - Reprise des papiers - Cartons issus des déchetteries des services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1683 - Projet NextRoad - Développement d'une plateforme d'aide à la stratégie pour la gestion des déchets - Convention d'étude en collaboration avec ForCity et Veolia Propreté - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Baume rapporte les dossiers n° CP-2017-1678 à CP-2017-1683. Madame Baume, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur, en remplacement de Mme la Conseillère déléguée BAUME : Il s'agit de 6 dossiers de lancement de procédure dont 3 autorisations pour signer des marchés et une convention.

Le dossier n° CP-2017-1678 concerne la fourniture de pièces détachées pour des véhicules industriels. Il s'agit d'autoriser le lancement de la procédure.

Le dossier n° CP-2017-1679 concerne 4 lots pour les véhicules industriels. Il s'agit d'autoriser le lancement de la procédure.

Le dossier n° CP-2017-1680 concerne 4 lots pour la maintenance et l'assistance technique sur les équipements auxiliaires de l'usine de traitement et de valorisation énergétiques de Lyon-Sud. Il s'agit d'autoriser de signer les accords-cadres avec l'entreprise Martin Services, l'entreprise Clyde Bergemann Forest, Satif / Sondalp et Neu Electrofiltres.

Le dossier n° CP-2017-1681 concerne des prestations de maintenance, formations et fourniture de pièces détachées pour les bennes et grues installées sur les véhicules de la Métropole. Il s'agit de l'autorisation de signer l'accord-cadre avec l'entreprise Manjot Environnement.

Le dossier n° CP-2017-1682 concerne la reprise des papiers et cartons issus des déchetteries. Il s'agit de l'autorisation de signer l'accord-cadre, à la suite d'une procédure d'appel d'offres, avec l'entreprise RDS.

Le dossier n° CP-2017-1683 concerne le projet NextRoad qui est le développement d'une plateforme d'aide à la stratégie pour la gestion des déchets. Il s'agit d'une convention d'étude en collaboration avec ForCity et Veolia Propreté et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP, en remplacement de Mme la Conseillère déléguée BAUME.

N° CP-2017-1684 - Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

N° CP-2017-1685 - Lyon - Site archéologique de Fourvière - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'organisation du Festival des Nuits de Fourvière - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte les dossiers n° CP-2017-1684 et CP-2017-1685. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je présente 2 dossiers.

Le dossier n° CP-2017-1684 concerne l'actualisation des tarifs de la librairie-boutique du Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Comme il s'agit d'une boutique gérée en régie directe, il appartient à la Métropole de fixer le prix de vente des ouvrages, objets promotionnels et éducatifs. Il est proposé d'approuver le tableau figurant au projet de décision.

Le dossier n° CP-2017-1685 concerne les habituels travaux préalables au Festival des Nuits de Fourvière. Chaque année, le festival investit le site archéologique de Fourvière en mettant en place plusieurs installations temporaires : une scène, 2 zones backstage (Grand théâtre et Odéon), un jardin d'entreprises et un bar. S'agissant d'un site classé au titre des monuments historiques, il appartient à la Métropole de procéder à une demande d'autorisation de travaux auprès du service départemental de l'architecture et du patrimoine afin de permettre ces installations. Il est demandé d'autoriser le dépôt de cette demande d'autorisation.

J'en ai terminé, je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

N° CP-2017-1686 - Plan climat énergie territorial (PCET) volet habitat - Plateforme ECORENO'V - Candidature de la Métropole de Lyon au dispositif ELENA - Demande de subvention - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte le dossier n° CP-2017-1686. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : Il s'agit de demander à la Banque européenne d'investissement et à la Commission européenne, une aide de financement pour notre politique d'éco-rénovation dans la mesure où le fonds ELENA, mis en place au niveau européen, financerait des programmes d'investissement dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'énergie renouvelable et des transports durables.

Le projet ELENA permettrait de financer les prestataires retenus pour l'accompagnement ECORENO'V ainsi que des postes en interne pour aider à gérer les dossiers. La subvention demandée par la Métropole s'élève à un montant maximal prévisionnel de 1 178 280 €.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2017-1687 - Fourniture de viandes, d'abats de boucherie et de porc, de charcuterie autres que surgelés pour le restaurant métropolitain et le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : fourniture de viandes, d'abats de boucherie et de porc autres que surgelés - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Rousseau rapporte le dossier n° CP-2017-1687. Monsieur Rousseau, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué ROUSSEAU, rapporteur : Monsieur le Président, ce dossier concerne la fourniture de viandes, d'abats de boucherie et de porc, de charcuterie autres que surgelés pour le restaurant métropolitain et le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon. Il s'agit d'autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande pour un montant minimum de 105 500 € TTC et maximum de 360 810 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué ROUSSEAU.

M. LE PRESIDENT : Madame VESSILLER, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER : Merci. J'ai des questions relatives à 2 dossiers qui ont à voir avec la rénovation mais pas seulement.

A propos du vote du plan Oxygène, notamment de la mise en place du fonds air/bois, il serait important, si l'on veut une mise en œuvre pour le prochain hiver, que l'on délibère rapidement sur cette politique.

Un autre sujet important qui semble retardé : le plan local de l'urbanisme et de l'habitat (PLUH) qui a de nombreuses incidences, y compris sur la rénovation.

Pourrait-on avoir des informations en termes de calendrier ?

M. LE PRESIDENT : Comme vous le savez, ces derniers jours je n'étais pas exactement dans la fixation du calendrier mais je vais regarder.

En ce qui concerne ECORENO'V, comme vous l'avez vu, le Président de la République a décidé de mettre un peu d'argent dans l'éco-rénovation ce qui ne devrait pas nuire à ce que nous avons déjà lancé nous-mêmes.

Sur le deuxième point, j'aimerais autant qu'il n'y ait pas d'interférences entre les grands débats politiques et notre PLUH de manière à ce que les choses avancent dans la sérénité.

La séance est levée à 11 heures 50.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 20 juillet 2017.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

David Kimelfeld

Sarah Peillon
